



# Choix du nom de la commune unique

Comité Fusion 2013 – séance du 20 octobre 2010

Extrait du procès-verbal de séance :

A l'unanimité des communes présentes, le nom

« Commune de **Val-de-Ruz** »

a été choisi.



Le poids de l'histoire et la notoriété du district du Val-de-Ruz ont été les atouts et arguments prépondérants pour le choix du nom de la commune unique projetée au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La mention Val-de-Ruz est également rattachée à un bon nombre d'associations, de regroupements et de sociétés culturelles ou sportives. Le Comité a été sensible à cette référence.

Le Comité de fusion tient à remercier les auteurs des nombreuses propositions qui lui sont parvenues.

Une imagination débordante a réussi à semer le doute parmi les représentants des communes.

Mais la raison a prévalu sur la fantaisie.

# Exemples de courriers reçus suite au concours pour le nom de la nouvelle commune

Messieurs,

Votre appel à la créativité a suscité chez moi la réflexion suivante :

Laisser son imagination est un bel exercice et je suis certaine que nos concitoyens nous enchanteront par la richesse de leurs propositions.

Mais je ne puis imaginer que cette entité « Val-de-Ruz » disparaisse.

Val-de-Ruz, quel beau nom et quel mystère, puisque son origine est loin d'être clarifiée par les historiens.

Alors pour nous, pour les générations montantes et futures, même si certains que cela manque d'originalité, je vous prie, gardons Val-de-Ruz comme lien entre ces beaux villages jurassiens, comme identité dans un canton parfois trop cloisonné, comme nom de la future Commune où je souhaite passer le reste de ma vie.

Avec mes respectueuses et cordiales salutations.

*Une correspondante du Val-de-Ruz*

Madame, Monsieur,

Je vous fais part de quelques réflexions quant au nom de la future commune et de ses habitants, ainsi que sur les armoiries que l'on pourrait envisager.

Il est important, je pense, de ne pas imaginer quelque chose qui sorte des sentiers battus et qui marque une complète rupture avec le passé.

L'histoire montre en effet que la construction d'une entité géopolitique doit trouver un enracinement dans un cadre géographique et historique si elle veut être intégrée dans l'esprit de la population qui l'habite et si elle veut s'affirmer à une plus grande échelle.

La fusion est une évolution et pas une révolution, une évolution analogue à des processus similaires qui ont vu, dans le cours de l'histoire, des communes ou des paroisses éclater puis se regrouper. C'est pourquoi le nom de "Val-de-Ruz", pour la future commune me semble approprié, tout comme celui de Vaudruzien, pour ses habitants. Ce n'est certes pas très original mais c'est une "AOC" qui est connue et qui correspond à une entité géographique marquée.

*Un internaute bien localisé @ Val-de-Ruz*